

LES MÉMOS

DE LA CNSA

Numéro 27 - Mai 2019

En savoir plus : www.cnsa.fr

Établissements et services médico-sociaux : comprendre les coûts et analyser leur évolution

Le financement des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap constitue l'une des principales missions de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Elle y consacre plus de 21 milliards d'euros (environ 80 % de son budget).

L'analyse des coûts de fonctionnement à partir des documents budgétaires des établissements et services

L'une des missions de la CNSA est l'analyse des coûts des établissements et des services médico-sociaux. Depuis 2014, l'application ImportCA permet aux agences régionales de santé (ARS) et à la CNSA d'exploiter l'ensemble des données des comptes administratifs des structures bénéficiant de financements alloués par la Caisse. Depuis 2018, suite à la réforme de la tarification des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'application ImportERRD permet d'exploiter les données des états réalisés des dépenses et des recettes.

Aller plus loin dans l'analyse des coûts de fonctionnement des EHPAD

Plusieurs actions sont menées afin de mieux apprécier les coûts des EHPAD, selon une approche comptable ou analytique. La CNSA a analysé la situation des EHPAD en 2017 en croisant les données de tarification (application HAPI), d'activité (application GALAAD) et des états réalisés des recettes et des dépenses (application ImportERRD) avec les dépenses de soins de ville (application ResidEHPAD).



© Alexandra Lebon, pour la CNSA.

Pour une démarche plus analytique, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la CNSA ont confié à l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), pour son expertise dans le recueil et l'analyse de ce type de données, la réalisation de deux enquêtes de coûts, en 2012 et en 2013. Ces enquêtes ont permis d'estimer le coût global d'une place d'hébergement permanent en EHPAD (tous financeurs et en tenant compte de la part des soins de ville). Pour affiner encore cette démarche, en considérant notamment la charge induite par l'état de santé du résident, une étude nationale des coûts (ENC) a été lancée en 2015 et est renouvelée annuellement.

Ces études, qui intègrent des données d'activité recueillies auprès des résidents, permettent de connaître les dépenses des établissements en tenant compte des besoins des résidents (pathologies et degré d'autonomie). Elles fournissent ainsi un coût moyen journalier par typologie de résident. Les résultats de l'ENC 2015 ont été publiés en 2017 et ceux de l'ENC 2016 le seront en 2019.

Établissements et services médico-sociaux : comprendre les coûts et analyser leur évolution

Observer les coûts des ESMS accompagnant des personnes handicapées pour réformer leur financement : une des étapes du projet SERAFIN-PH

Le projet SERAFIN-PH (services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées), copiloté par la DGCS et la CNSA, vise à réformer la tarification des établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes en situation de handicap.

Deux enquêtes de coûts ont été réalisées, la première en 2016 auprès de 120 structures et la seconde en 2017 auprès de 240 structures. Les résultats de l'enquête 2016 ont été publiés, ceux de l'enquête 2017 le seront au cours du premier semestre 2019. Ces enquêtes consistent en une observation des dépenses réparties selon la nomenclature des prestations SERAFIN-PH afin de connaître les coûts des structures et des prestations. Elles sont complétées par des études nationales de coûts sur les comptes 2018, en cours de réalisation, et sur les comptes 2019. Ces études de coûts permettront, outre le retraitement des données comptables, le recueil de données relatives aux personnes accompagnées. L'objectif est d'identifier les facteurs explicatifs de la variabilité des coûts des accompagnements et de fournir des éléments d'analyse et de réflexion pour la constitution du nouveau modèle de financement des ESMS.

En effet, l'un des enjeux de la réforme SERAFIN-PH est d'aboutir à un financement plus équitable des structures, c'est-à-dire de permettre une modulation des financements, au moins pour partie, en fonction de caractéristiques liées aux personnes accueillies, à leurs besoins et aux réponses qui leur sont apportées.



© Sabrina Budon, pour la CNSA.

Développer la démarche de performance

Au-delà des données comptables et budgétaires, il est indispensable de disposer d'informations complémentaires pour l'ensemble des établissements et services, pour une approche plus globale de leur situation. Le tableau de bord de la performance permet de mener ces analyses sur différents axes. Il permet de collecter et de partager des indicateurs de données budgétaires, de prestations de soins et d'accompagnement et de ressources humaines et matérielles, destinés tant au pilotage interne qu'au dialogue de gestion avec les ARS.

En savoir plus

- CNSA. *La situation des EHPAD en 2017 : Analyse budgétaire de la prise en charge des résidents en EHPAD* - avril 2019.
- CNSA. *SERAFIN-PH : Nomenclatures besoins et prestations détaillées* - avril 2018.
- CNSA. *Les enseignements de la première enquête de coûts dans les établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées*. Actualité parue sur le site de la CNSA en mars 2018.
- CNSA. *Analyse statistique des comptes administratifs 2014 - 2017*.

Ces documents sont téléchargeables sur le site de la CNSA (www.cnsa.fr)

- ATIH. Enquêtes de coûts et étude nationale de coûts, calendriers et documentation nécessaire à la réalisation des campagnes.
- ANAP. Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'ATIH (www.atih.sante.fr) et de l'ANAP (www.anap.fr)